

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE
REGULATION FONCIERE URBAINE
Numéro matricule fiscal : 098929010000345

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 16-3 du manuel de procédure de passation des marchés de l'agence foncière approuvé par le conseil d'administration le 08.12.2020, l'agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert pour le concours d'architecture maîtrise d'œuvre (Mission étude et suivi) paru sur les quotidiens nationaux «Ouest Tribune» et «الجمهورية» le 16.03.2026 pour une durée de 10 jours relatif à la réalisation des 19 logements promotionnels aidés + logements promotionnels libres en R+5 y/c VRD à El Bordj wilaya de Mascara.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres « dossier des candidatures », architecturales, techniques et financières, **le marché est attribué provisoirement** au soumissionnaire suivant :

N°	Soumissionnaire bénéficiaire	N°matricule Fiscal	Note offre Candidature	Note offre Architecturale	Note offre Financière	Note Globale	Montant de soumission en TTC (étude et suivi)	Montant corrigé en TTC (étude et suivi)	Délai étude	Critère attribution
01	ARCHI VISION KEBIR TOUFIK – Mascara	188291201094186	20	42	10	72	7.360.280,86	7.360.280,86	03 mois	Offre unique

Conformément aux dispositions de l'article 16 du manuel de procédure de passation des marchés de l'agence foncière approuvé par le conseil d'administration le 08.12.2020, les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse auprès de la commission des marchés de l'agence foncière de wilaya, et pour les soumissionnaires non retenus qui sont intéressés peuvent se rapprocher des services de l'agence foncière de wilaya au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres candidatures, architecturales, techniques et financières.

Le Directeur